AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-8-66 526038

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Bulletin Technique N° 71 d'Août 1966 1966-25

LES TECHNIQUES DE PULVERISATION EN VITICULTURE et en ARBORICULTURE FRUITIERE (suite)[1]

Ce bulletin traitera des techniques de pulvérisation en viticulture; Une note ultérieure sera réservée au problème en arboriculture fruitière.

Tout d'abord, nous ferons le point de nos connaissances actuelles quant à l'efficacité des diverses techniques de pulvérisation sur les principaux parasites du vignoble.

I - MILDIOU : De nombreux essais, menés depuis une dizaine d'années, en particulier par l'Institut Technique du Vin et par la Station Viticole de Cognac, permettent de conclure formellement à l'excellente protection assurée contre le Mildiou, par la pulvérisation à volume réduit, pneumatique ou mécanique à jet porté. Des viticulteurs,de plus en plus nombreux, utilisent maintenant cette méthode avec des résultats très satisfaisants. Toutefois, pour éviter de graves mécomptes, il est indispensable de ne pas traiter le vignoble en circulant toujours dans les mêmes interlignes, mais au contraire, d'alterner le passage de l'appareil, au cours des traitements successifs, pour obtenir une protection homogène sur chaque côté des ceps.

II - BLACK-ROT : A notre connaissance, une seule expérimentation sérieuse a été réalisée en 1963, en Gironde, pour tester la valeur de la pulvérisation pneumatique contre cette maladie. Les résultats obtenus ont été favorables, avec des volumes de liquide de l'ordre de 100 à 130 litres par hectare. Mais, par la force des choses, de nombreux viticulteurs traitant le Mildiou en pulvérisation à volume réduit, combattent en même temps le Black-Rot qui ne paraît pas de ce fait, plus virulent qu'autrefois. Il semble donc, avec une légère réserve due au manque évident d'essais, que la lutte contre le Black-Rot puisse être menée efficacement avec la technique des pulvérisations à volume réduit.

III - OÏDIUM : L'utilisation de la pulvérisation pneumatique dans la lutte contre l'Oïdium n'a fait l'objet que de peu d'observations. Toutefois, il apparait que les soufres mouillables ou micronisés mouillables, posent un problème en raison des risques de phytotoxicité qu'ils présentent s'ils sont trop fortement concentrés. Il sera donc nécessaire, dans le cas de foyers virulents d'Oïdium, de préférer le Dinocap (Karathane) dont l'efficacité en volume réduit est satisfaisante, ou de mener la lutte à l'aide de poudrages au soufre: On réservera les pulvérisations soufrées comme moyen secondaire, avec des doses hectare suffisamment faibles pour ne pas risquer de brûlures de la végétation.

IV - POURRITURE GRISE (Botrytis) : La lutte contre le Botrytis n'est pas encore parfaitement au point, mais l'expérimentation, actuellement en cours, de fongicides de synthèse de fabrication récente, autorise l'espoir de résultats intéressants à assez brève échéance. On peut, d'ores et déjà, affirmer que la technique d'épandage du fongicide est primordiale et que la solution ne se trouvera pas dans la pulvérisation classique mais dans la pulvéri-

.../...

(1) Voir Bulletins Techniques N° 69 et 70 de Juin et Juillet 1966

P212

sation pneumatique, dont le pouvoir de pénétration, la finesse et l'homogénéïté, permettent d'atteindre régulièrement les grappes à l'intérieur de la végétation. Le traitement de chaque côté des rangs paraît, en outre, indispensable pour obtenir la meilleure efficacité.

V - <u>TORDEUSES DE LA GRAPPE</u> (Cochylis - Eudémis) : La deuxième génération de Cochylis et les deuxième et troisième générations d'Eudémis sont combattues le plus efficacement au moyen de poudrages insecticides, mais sur la première génération de ces deux Tordeuses, la pulvérisation reste une pratique courante justifiée. Peu d'essais ont comparé l'efficacité des pulvérisations mécaniques et des pulvérisations pneumatiques contre ces parasites, et leurs conclusions sont parfois divergentes; cependant il semble que l'on puisse atteindre en volume réduit des résultats comparables, sinon supérieurs, à ceux de la pulvérisation classique. Toutefois, l'écueil reste la toxicité élevée des bouillies insecticides concentrées. Dans ce cas, il conviendra toujours, d'utiliser l'insecticide efficace le moins toxique, même à prix de revient plus élevé, et de ne pas descendre à des volumes d'épandage inférieurs à 100-120 litres par hectare.

VI - <u>ACARIENS</u> : De bons résultats ont été obtenus sur l'Araignée rouge (Panonychus ulmi), en début de végétation, au stade 3 à 4 feuilles étalées, avec des insecticides systémiques, épandus dans 100 litres d'eau par hectare.

Sur les Araignées jaunes (Eotetranychus Carpini), le volume réduit n'a pas encore fait l'objet d'expérimentation suffisante pour permettre d'en dégager des conclusions certaines, mais dans le Bordelais, d'excellents résultats, contrôlés par nous-mêmes, ont été obtenus en jet porté avec des volumes de liquide de 300 et 400 litres en pleine végétation, soit la moitié du volume classique.

De ce bref tour d'horizon, il est tout de même possible de tirer un enseignement valable, à savoir que l'on peut s'équiper en matériel de pulvérisation à faible volume de liquide par hectare sans courir de risques importants pour la protection du vignoble.

Seul l'Oïdium, certaines années et sur variétés sensibles peut, localement, se développer de manière dangereuse si les pulvérisations de soufre en volume réduit ne sont pas complétées par des poudrages soignés.

Le choix du viticulteur entre le pulvérisateur mécanique à jet porté et le pulvérisateur pneumatique dépendra donc, en définitive :

- avant toute chose, du degré de technicité <u>de l'utilisateur</u> du matériel qui devra être capable de "penser" son traitement, pour le réaliser correctement, s'il s'agit de pulvérisateur pneumatique. Dans le cas contraire, pour éviter des échecs, il sera prudent de porter son choix sur le jet porté, amélioration très nette du jet projeté classique.
- du mode de plantation et de conduite du vignoble qui conditionne les possibilités de circulation du matériel.
- des autres cultures de l'exploitation, susceptibles d'utiliser le matériel de traitement.
- et, bien entendu, des conditions économiques inhérentes à l'acquisition d'un pulvérisateur.

Nous terminerons en signalant que parfois, le viticulteur se trouve dans la nécessité de traiter par mauvais temps, en particulier par vent plus ou moins violent; Il est alors indispensable de ne pas réduire exagérément le volume du liquide épandu à l'hectare par une pulvérisation trop fine. Il pourrait en résulter des pertes importantes de matière active se répercutant fâcheusement sur l'efficacité du traitement. On en revient finalement toujours au point le plus important : la pulvérisation à volume réduit demande à être "réfléchie".

J. TOUZEAU
Contrôleur de la Protection des Végétaux
Station d'Avertissements Agricoles- CENON-

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux - Directeur-Gérant : L. BOUYX